

École publique en danger

Appel pour un PLAN D'URGENCE dans le 13

Personnels de l'enseignement primaire et secondaire, agents régionaux des lycées, parents d'élèves, élèves, appelons à la mobilisation le lundi 28 avril pour un plan d'urgence pour l'école publique.

Depuis plus de 20 ans, les politiques d'austérité détruisent l'école publique. Le gouvernement Bayrou poursuit cette casse.

- Le bâti scolaire ne permet pas d'accueillir les élèves et les personnels de manière digne, sûre et saine. Certains établissements menacent de s'écrouler. La plupart ne sont pas adaptés aux épisodes caniculaires qui s'aggravent dans notre département. Les locaux sont massivement contaminés par l'amiante.

- Les classes ferment. Depuis 2019, 3000 heures de dotation, soit l'équivalent de 180 postes, ont été supprimées dans les lycées de notre académie. Les collèges du département ont perdu 150 postes depuis 2017. Les établissements ne sont pas assez nombreux pour accueillir tous les élèves. Avec un objectif de 500 élèves par collège, il faudrait construire vingt établissements dans le département !

- La pénurie de personnel est critique. Le nombre de médecins et de psychologues scolaires est très insuffisant. Celui des accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH), des infirmier.es, des assistantes sociales aussi. Des cantines ferment. Les missions essentielles de service public ne sont plus assurées.

- Le recours aux contractuels a explosé, créant des emplois précaires et des équipes éducatives instables.

- Les classes sont surchargées. Le nombre de groupes à effectifs réduits est insuffisant, ce qui détériore les conditions de travail des élèves et des personnels. Le taux de démission des enseignants est en forte augmentation : +567% en dix ans au niveau national. Le management des chefs est régulièrement dénoncé comme toxique. La répression syndicale s'est accrue depuis la loi Blanquer.

Tout cela aboutit à une situation de maltraitance dont souffrent aussi bien les élèves, les parents que le personnel de l'éducation nationale.

Parallèlement, l'État et les collectivités locales favorisent l'apprentissage et l'école privée. Chaque année, en vertu notamment de la loi Debré, 12 milliards d'argent public financent les postes et les dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat sans qu'aucun contrôle, ou presque, ne s'exerce sur ces derniers. Cet argent renforce la ségrégation sociale et scolaire. Les inégalités de traitement entre le public et le privé se creusent à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône. C'est aussi le cas entre les établissements publics comme le montre le fonctionnement de la nouvelle Cité scolaire internationale Jacques Chirac dont le recrutement des élèves sur dossier du CP à la Terminale déroge aux règles qui s'appliquent ordinairement à l'école publique. Le plan « Marseille en grand » détruit toujours plus l'école publique en créant des écoles dites « innovantes » qui captent les moyens aux dépens des autres écoles.

Ça suffit ! Il faut donner plus de moyens à l'école publique. Nous revendiquons :

- le recrutement massif de personnels formés et titulaires, enseignants et non enseignants, pour assurer le bon fonctionnement du service public d'éducation. Il faut limiter les classes à 25 élèves en primaire et au collège (20 en REP/REP+) et 30 au lycée et permettre le remplacement des enseignants et les dédoublements nécessaires à l'apprentissage
- les fonds publics pour l'école publique ; un plan d'inspection des établissements privés sous contrat
- la construction de nouveaux établissements publics ; la rénovation et la décontamination des locaux insalubres
- la sectorisation pour les élèves et l'application des règles du mouvement pour les enseignants de la Cité Scolaire Internationale Jacques Chirac

Un vrai plan d'urgence pour l'école publique dans le 13 !

Le Collectif pour un plan d'urgence dans le 13 et l'ensemble des organisations qui le soutiennent invitent les personnels de l'enseignement, les élèves et leurs parents à se mobiliser lors de la **journée de grève et d'action du Lundi 28 avril 2025. Rdv à la Cité scolaire internationale - Jacques Chirac à 9h30.**

